

**La solution QBE Sciences de la
Vie pour protéger les acteurs du
secteur en prévenant les risques**



Un secteur dynamique aux enjeux renouvelés

Depuis plus de 15 ans, QBE développe une approche innovante sur le marché des Sciences de la Vie. Parce qu'il s'agit d'un secteur particulièrement sensible, l'enjeu porte autant sur la maîtrise et la compréhension des risques que sur leur évolution future.

C'est pourquoi QBE, associé à trois partenaires reconnus pour leur expertise, a mis au point une offre intégrant un accompagnement dans la gestion des crises et une cartographie des risques.

Cette solution d'assurance originale fait de QBE un véritable partenaire pour les entreprises des Sciences de la Vie.

Les atouts français

La recherche d'excellence, un tissu dynamique d'acteurs spécialisés dans la biotech, la medtech et la e-santé font de la France un acteur majeur des Sciences de la Vie.

Une course à l'excellence

Dynamique et innovant, le secteur se caractérise par une complexité croissante : durcissement de la concurrence internationale, coûts de développement et de recherche toujours plus élevés et contraintes réglementaires accrues.

La course à l'excellence passe aussi par une parfaite maîtrise des risques. Un aspect de plus en plus souvent pris en compte par les financeurs de l'entreprise, que QBE et ses partenaires peuvent aider à optimiser.

QBE, plus qu'un assureur, votre partenaire en gestion de risques.

La prévention des risques au coeur de notre offre

Une entreprise ne sort jamais indemne d'une crise, a fortiori dans le domaine de la santé. Pour les petites et moyennes entreprises, une crise majeure peut être fatale. QBE met donc l'accent sur la prévention, en amont, des risques via deux services.

Identifier les risques majeurs

Les entreprises des Sciences de la Vie sont soumises à de nombreux risques, tels que la mise en cause des représentants de l'entreprise, des actions de groupe, une campagne sur les réseaux sociaux ou le retrait des autorisations de commercialisation. Fort de sa connaissance de ce secteur, QBE a réalisé avec Arengi et le cabinet d'avocats Simmons & Simmons une cartographie des risques majeurs auxquels sont exposées la plupart des entreprises des Sciences de la Vie. Ces risques sont positionnés en fonction de leur impact potentiel et de leur évolution à 5 ans.

Prévenir et gérer les crises

En cas de crise, tout se joue dans les premières heures. Notre partenaire Caupenne Conseil prépare l'entreprise à ce scénario en remettant à ses dirigeants un manuel de gestion de crise, qui leur indique pas à pas les étapes à respecter pour en réduire l'impact.

Si les spécificités de l'entreprise le justifient, Caupenne Conseil peut réaliser un audit des procédures mises en place et organiser des exercices de simulation de crise.

À la souscription d'une police QBE Sciences de la Vie, QBE remet à ses assurés une cartographie générique des risques du secteur ainsi qu'un manuel de gestion de crise.

Majeure
Forte
Significative
Limitée

CRITICITÉ POUR LE SECTEUR

		<ul style="list-style-type: none"> > Litige / perte d'opportunité en propriété intellectuelle / brevets 	<ul style="list-style-type: none"> > Responsabilité produit > Perte / fuite / corruption de données sensibles ou confidentielles 	Risques critiques
	<ul style="list-style-type: none"> > Perte d'individus clés > Risque de liquidité / financement 	<ul style="list-style-type: none"> > Non-obtention / suspension / retrait d'autorisation ou agrément 	<ul style="list-style-type: none"> > Rappel de produits > Défaillance dans la gestion d'une crise médiatique > Défaillance d'un partenariat clé > Evolution réglementaire défavorable 	
	<ul style="list-style-type: none"> > Accident industriel ou logistique majeur > Difficulté à attirer / développer les compétences clés 	<ul style="list-style-type: none"> > Contrefaçon / marchés parallèles > Risque contractuel > Non-conformité avec le droit de la concurrence > Dépréciation d'actifs > Risque fiscal 	<ul style="list-style-type: none"> > Défaillance process fabrication (pré-commercialisation) > Non-conformité dans la promotion / commercialisation des produits 	
	<ul style="list-style-type: none"> > Pollution > Accident du travail / maladies professionnelles > Non-conformité avec le droit social 	<ul style="list-style-type: none"> > Perte / vol / endommagement de produits 		
	Risques persistants			Risques sous tension

TENDANCE À 5 ANS

Amélioration

Neutre

Aggravation

QBE autorise l'utilisation et la reproduction de la présente brochure ou des éléments qui la composent par ses partenaires, par tous moyens de diffusion, sous réserve que ces éléments ne soient pas dénaturés et que soit indiquée, sur toute reproduction, la mention suivante : ©QBE SA/NV - Tous droits réservés - [01/2021]

Notre offre

Nous proposons des solutions dédiées en :

- > Responsabilité Civile Exploitation
- > Responsabilité Civile Produit (avec frais de retrait)
- > Responsabilité Civile Professionnelle
- > Atteintes à l'environnement
- > Essais cliniques (en France et à l'étranger)

Nous sommes également en capacité de vous accompagner pour les risques suivants :

- > Responsabilité Civile des dirigeants
- > Transports
- > Arts et Valeurs
- > Dommages Aux Biens

Nos cibles

Nous couvrons les risques des entreprises de toutes tailles dans les secteurs suivants

- > Biotechs (Recherche et Développement, start-up)
- > Fabricants de produits pharmaceutiques et biologiques
- > Dispositifs médicaux (fabricants d'appareils médicaux et d'équipements de recherche)
- > Cosmétique et bien-être
- > Prestataires de services (CRO)
- > Essais cliniques en France et à l'étranger

Avec la possibilité d'accompagner l'entreprise dans son expansion à l'international via la mise en place de polices locales dans le cadre d'un programme international.



Notre démarche et nos atouts

Nos équipes, riches de quinze ans d'expérience dans le secteur des Sciences de la Vie, proposent des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

QBE met à leur disposition et à celle de leur courtier, une équipe de souscription, de gestion et d'indemnisation intégrée et expérimentée.

Nous intervenons sur tout type d'entreprises y compris en création (start-up) en première ligne ou en excess.

D'importantes capacités de souscription

Nous mobilisons jusqu'à 30M€ par sinistre et par année d'assurance en Responsabilité Civile Exploitation et Produits au titre de nos autorités détenues localement.

Une indemnisation rapide, des équipes disponibles

QBE met à la disposition des entreprises et de leur courtier un département Indemnisation expérimenté et structuré, composé d'équipes disponibles et réactives fournissant des services à haute valeur ajoutée.

La gestion des dossiers est menée en partenariat avec l'entreprise et son courtier, dans l'objectif de parvenir à une résolution rapide et un règlement équitable.

Dans le cadre de programmes internationaux, les sinistres sont pilotés par notre équipe Indemnisation, en relation étroite avec l'assureur local (QBE ou son représentant).

Une approche globale, quatre partenaires

QBE propose aux entreprises des Sciences de la Vie une offre de service complète, développée avec ses partenaires Caupenne Conseil, Arengi et Simmons & Simmons :

De larges couvertures d'assurance, délivrées par QBE

Une prestation de service en gestion de crise, fournie par Caupenne Conseil :

- > Communication d'un manuel de gestion de crise à toutes les entreprises des Sciences de la Vie assurées par QBE, à titre gracieux
- > Pour certaines entreprises sélectionnées par QBE, sur proposition de leur courtier, audit des procédures et animation par Caupenne Conseil d'exercices de gestion de crise financés par QBE
- > Sur demande de l'entreprise, et à sa charge, Caupenne Conseil peut également intervenir pour l'accompagnement de la gestion de la crise elle-même

Une cartographie des risques, réalisée par Arengi :

- > Communication, à titre gracieux, à toutes les entreprises des Sciences de la Vie assurées par QBE de la cartographie des risques du secteur des Sciences de la Vie, réalisée conjointement par Arengi et Simmons & Simmons
- > Pour certaines entreprises sélectionnées par QBE, sur proposition de leur courtier, réalisation par Arengi d'une cartographie des risques spécifique, financée par QBE dans le cadre de l'offre QBE Risk Profile

L'accès à un conseil juridique de haut niveau, fourni par les avocats de Simmons & Simmons, spécialisés dans le secteur des Sciences de la Vie (sur demande de l'entreprise et à sa charge).

QBE, un leader mondial de l'assurance

QBE intervient dans plus de 28 pays sur 4 continents. Pour accroître sa présence en Europe continentale, QBE a créé en 2019 QBE Europe SA/NV, compagnie d'assurance et de réassurance basée à Bruxelles, et dotée de succursales en France, Italie, Espagne, Allemagne, Danemark et Suède. Implanté en France depuis plus de 25 ans, QBE couvre les risques d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Acteur de proximité disposant de directions régionales à Lyon, Strasbourg, Nantes, Aix-en-Provence et Bordeaux. QBE est avant tout un assureur à taille humaine, reconnu pour son expertise sur les ETI et les PME, et pour la qualité de ses relations avec ses partenaires entreprises et courtiers.

Expert en cartographie des risques

Cabinet français indépendant, Arengi est un spécialiste du conseil en gestion des risques. Depuis sa création en 2010, les experts d'Arengi ont déjà mené plus de 200 projets pour des groupes du CAC 40, des ETI et des PME dans l'ensemble des secteurs de l'industrie et des services.

QBE a développé avec Arengi l'offre QBE Risk Profile, cartographie des risques majeurs des PME et ETI, réalisée par les experts d'Arengi et financée par QBE.

arengi.fr



Cabinet d'avocats leader sur le secteur de la santé

Simmons & Simmons est un leader incontesté dans le secteur des Sciences de la Vie. Son équipe pluridisciplinaire compte en France plus de 35 avocats, dont deux pharmaciens, et un médecin, expert médico-scientifique. Elle réunit des avocats spécialisés en droit commercial, réglementaire, responsabilité du fait des produits, droit fiscal, droit européen de la concurrence, propriété intellectuelle et droit administratif. Simmons & Simmons assiste les entreprises du secteur des Sciences de la Vie en conseil.

simmons-simmons.com



Spécialiste de la prévention et de la gestion des crises

Caupenne Conseil est spécialisé dans la gestion de crise. Ce cabinet met à la disposition des entreprises différentes prestations visant à prévenir les crises et à les anticiper, telles que des formations à la communication de crise, des audits et des exercices de simulations de crise. Lors du déclenchement d'une crise, Caupenne Conseil se mobilise 24 h/24 et 7 j/7 pour accompagner l'entreprise.

caupenne-conseil.fr



CAUPENNE CONSEIL
DISCRÉTION & EFFICACITÉ

Direction Régionale Grand Est

Espace Européen de l'Entreprise
3, rue de Lisbonne
67300 Schiltigheim

Tel + 33 (0)3 69 25 04 50

Direction Régionale Grand Ouest

3, mail Pablo Picasso
44000 Nantes

Tel + 33 (0)2 72 24 15 00

Direction Régionale Grand Sud-Est

Tour Suisse
1, boulevard Vivier Merle
69443 Lyon Cedex 03

Tel + 33 (0)4 26 83 82 80

190 rue Topaze B3
13510 Eguilles

Tel + 33 (0)4 26 83 82 49

Direction Régionale Grand Sud-Ouest

SPACES Bordeaux Euratlantique
Immeuble E1 ZAC Saint Jean Belcier
31 Rue d'Armagnac
CS 92012 - 33088 Bordeaux Cedex

Tel + 33 (0)5 17 02 28 51

Nos partenaires :



QBE European Operations

Succursale en France
QBE Europe SA/NV
Tour CBX
1 passerelle des Reflets
92913 Paris La Défense Cedex
Tel +33 1 80 04 33 00

QBEfrance.com

QBE European Operations est le nom commercial de QBE Europe SA/NV, QBE UK Limited et QBE Underwriting Limited. QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit belge au capital de 1.129.061.500 EUR, immatriculée en Belgique sous le n° TVA BE 0690.537.456, RPM Bruxelles. Son siège social est situé au Bastion Tower, 10 place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles - Belgique. La succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 689 556. Son établissement principal est sis 1 passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. QBE Europe SA/NV est agréée sous le numéro 3093 et soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Pour toute réclamation: <https://qbefrance.com/nous-contacter/reclamations/>

